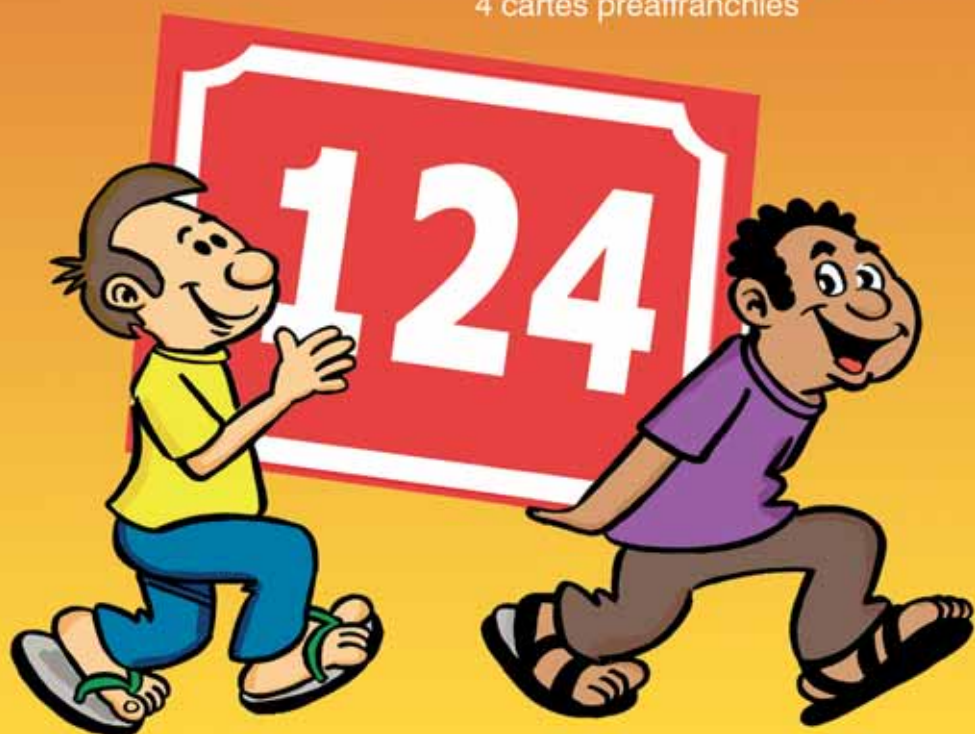


ON CHANGE TOUS D'ADRESSE !

Guide pratique de l'adressage

À l'intérieur, des marque-pages humoristiques pour signaler votre nouvelle adresse !

En cadeau, l'OPT vous offre 4 cartes préaffranchies



Sommaire

Enfin une vraie adresse !..... pages 4 à 5

Comment ça marche ?..... pages 6 à 7

Notre partenaire, l'OPT..... pages 8 et 9

Numéros utiles..... page 10

EN PAGES CENTRALES,
DES MARQUE-PAGES
ET DES CARTES
PRÉAFFRANCHIES À
DÉCOUPER



Directeur de la publication : Éric Gay **Responsable de la rédaction :** Anne-Soline Lepetit **Illustration et réalisation :** Gielbé **Édition :** Ville du Mont-Dore, BP 3 BOULARI 98810 MONT-DORE, www.mont-dore.nc **tél.** 43 70 00 **Impression :** Artypo, novembre 2007 **Tirage :** 10000 exemplaires.



Chers Mondoriens,

La phase finale du grand chantier de dénomination des voies et d'adressage des 6000 foyers du Mont-Dore bat son plein. Une équipe de distributeurs parcourt en ce moment la ville à la rencontre des Mondoriens et remet à chaque foyer sa plaque de numérotation. Fini les numéros de lots ou de morcellements, place à une adresse normalisée.

En parallèle, la signalétique des noms de rue est entièrement renouvelée et quelques voies rebaptisées. L'opération devrait durer tout le mois de novembre. À la clef : une orientation plus facile dans la ville.

Le chantier d'adressage a été préparé avec minutie pour opérer un changement en douceur et le moins contraignant possible pour les Mondoriens. Avec ce guide, nous souhaitons vous faciliter les différentes démarches auxquelles vous pourriez être confrontés à la suite de votre changement d'adresse. D'autres informations sont également disponibles en consultant le site internet de la ville ou en appelant le numéro vert.

Amicalement,

Éric Gay,
Maire du Mont-Dore



Enfin une vraie adresse !

Vous êtes un des 6000 foyers Mondoriens à recevoir aujourd'hui votre plaque de numéro d'habitation et une adresse normalisée. À la fin du mois de novembre, toute la ville aura une nouvelle adresse mais qu'est-ce que ça va changer ?

Mieux se repérer

Une adresse clairement identifiée, normalisée et bien visible : voilà ce qui va changer. C'est peu en apparence mais en fait, c'est une petite révolution pour le Mont-Dore car tout le monde est concerné, et de près ! Chaque foyer possède désormais un numéro propre. Fini le courrier du voisin dans votre boîte aux lettres, les pizzas livrées froides... et que dire du temps précieux gagné par les équipes d'urgence, pompiers

ou SAMU, qui bénéficieront enfin d'une « bonne » adresse pour porter secours aux personnes. Les services municipaux ou les concessionnaires de service privé (Calédonienne des Eaux, OPT...) ont eu aussi la nécessité d'une numérotation des rues uniformisée pour la bonne gestion de leurs différents réseaux. Quant aux visiteurs, touristes ou amis, leur orientation dans la ville devrait désormais être simplifiée.

L'adressage, un patient travail de collecte de données

Le chantier a commencé en 2006 par l'attribution du marché d'adressage des foyers Mondoriens au cabinet Théome. Pour en arriver à la distribution des plaques, il a fallu :

- extraire les données géographiques existantes auprès du GIE Serail et numéroté les foyers;
- dénommer certaines voies, en reclasser d'autres et en affecter parfois de nouvelles;
- corriger la numérotation sur le terrain, avec les facteurs;
- mettre à jour les fichiers des grands émetteurs.





Pas de panique !

Le changement d'adresse entraîne quelques contraintes mais la Ville vous accompagne et le confort gagné en vaut la peine.

- À la réception de votre plaque, posez-la le plus rapidement possible. Vous éviterez aux facteurs un véritable « casse-tête » et la distribution de votre courrier en sera facilitée.

- La mairie s'est chargée de transmettre un fichier - non nominatif – des nouvelles adresses aux grands émetteurs : l'OPT, EEC, la Calédonienne des Eaux ou encore à la direction des services fiscaux et aux banques. Pas de soucis donc, votre changement d'adresse a déjà été signalé.

- N'oubliez pas de communiquer gratuitement vos nouvelles coordonnées à vos correspondants avec les cartes préaffranchies de l'OPT (en pages centrales).

- Vous n'avez pas reçu votre plaque de rue ou vous ne semblez pas être concerné par l'adressage ? Un seul réflexe : le **N°Vert 050 055**.

Lexique

L'adressage des foyers ou numérotation des voies permet d'assigner un nombre unique à chaque bâtiment d'une voie urbaine pour en faciliter sa localisation. Ces numéros sont à différencier des données cadastrales. À ce jour, en Nouvelle-Calédonie, seules Nouméa et Dumbéa ont numéroté leurs voies.

Le système métrique retenu par le Mont-Dore pour l'adressage est une première sur le Territoire. Chaque parcelle a reçu un numéro qui, exprimé en mètres, correspond à la distance entre le point d'origine de la rue et l'entrée charretière de l'habitation. Cette donnée métrique permet d'intercaler de nouvelles adresses sans numéros bis ou ter. Le principe pair et impair est conservé.



Comment ça

Le calendrier de l'adressage

Les dates à retenir pour un changement d'adresse en douceur...

En ce moment et pendant tout le mois de novembre

- Une équipe de 16 distributeurs parcourt la ville pour remettre à chaque foyer sa nouvelle adresse. Tous les jours de la semaine, entre 17h et 20h, et le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- Si vous manquez les distributeurs (ils effectueront deux visites avant de vous déposer un avis de passage), vous pouvez retirer votre plaque aux conteneurs installés en face du Centre culturel du Mont-Dore, à Boulari et à l'entrée de la zone industrielle de La Coulée. Tous les samedis du mois de novembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- Parallèlement à la distribution des plaques de foyers, une signalétique neuve des noms de rue est en train d'être posée.



A partir du mois de décembre

- Les plaques non remises seront disponibles à la direction des services techniques de la Ville, à La Coulée.
- Les nouvelles adresses seront officiellement en vigueur pour l'OPT. L'office public assurera la distribution des courriers aux anciennes adresses jusqu'au 31 mai 2008.
- Au 1^{er} juin 2008, les courriers libellés aux anciennes adresses seront retournés aux expéditeurs. Pour le confort de tous, posez votre plaque dès réception et effectuez rapidement vos changements d'adresse auprès de vos correspondants.

L'attestation de numérotation

L'attestation de numérotation est un document officiel à conserver. Il vous permet de réaliser toutes vos démarches relatives à votre nouvelle adresse en remplacement de pièces justificatives (factures ECC, CDE...). Si vous êtes locataire de votre logement, contactez votre propriétaire. Votre quittance de loyer pourra ainsi être rectifiée. L'attestation de numérotation peut également vous être précieuse pour des démarches courantes : carte grise d'un nouveau véhicule, inscription sur les listes électorales, etc.



marche ?



Quelques démarches personnelles

Une fois votre plaque posée, voici une liste non exhaustive de démarches à accomplir.



A faire

- Signalez votre nouvelle adresse à votre employeur, votre assureur (immobilier, maladie, caisse de retraite), votre propriétaire...
- Communiquez votre contact à vos correspondants : famille, amis, abonnements personnels (chaîne de télé, magazine...).
- Si le siège social de votre entreprise est concerné par le nouvel adressage, contactez votre chambre consulaire. Pour la CCI, l'attestation de numérotation est nécessaire, vous n'aurez aucun frais.



Déjà fait

- Vos papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport), peuvent être mis à jour au moment de leur renouvellement.
- Votre prochaine facture des ordures ménagères prendra en compte votre nouvelle adresse.
- Votre carte d'électeur sera retirée automatiquement, en 2008, après le scrutin des élections municipales.
- Votre facture d'eau, d'électricité ou de téléphone prendra bientôt en compte votre nouvelle adresse.

Comment poser sa plaque ?

Au niveau de l'accès principal de l'habitation, à droite et en façade de voie.

Entre 1,20m du sol minimum et 1,80m maximum.

Sur le poteau métallique ou maçonné du portail, sur la clôture ou sur un potelet dans la mesure où les deux critères ci-dessus sont respectés.

La plaque ne doit pas être occultée par l'ouverture du portail ou de la végétation.



la bonne adresse !

leçon n° 1

une ligne pour chaque chose



- LIGNE 1 CIVILITE-TITRE-PRENOM-NOM
- LIGNE 2 N° D'APPARTEMENT-ETAGE-ESCALIER
- LIGNE 3 BATIMENT-IMMEUBLE-QUARTIER
- LIGNE 4 NUMERO-RUE-AVENUE
- LIGNE 5 NUMERO DE BOITE POSTALE
- LIGNE 6 CODEPOSTAL LOCALITE

les
règles
d'or

leçon n° 2

écrire en majuscules



MONSIEUR ET MADAME LOUIS CAGOU
BP 2345
98846 NOUMEA CEDEX

leçon n° 3

écrire correctement le code postal



~~98 800~~ NOUMEA

98800 NOUMEA

leçon n° 4

alignez l'adresse à gauche



MADAME FRANÇOISE LABICHE
RESIDENCE JASMIN
56 RUE DES FOUGERES
98800 NOUMEA

adresse bien présentée,
courrier mieux distribué



Le monde à portée de main

Numéros utiles

N° Vert 050 055

Ville du Mont-Dore

Hôtel de ville, Boulari.....	43 70 00
Mairie annexe, Plum.....	43 76 00
Direction des services techniques, ZI La Coulée.....	43 30 36

Cafat 25 58 00

Calédonienne des Eaux

Antenne de Robinson 43 78 77

Chambre d'agriculture 24 31 60

Chambre de commerce et d'industrie

Centre de formalités des entreprises..... 24 31 30

Chambre de métiers et de l'artisanat..... 28 23 37

Direction des services fiscaux..... 25 75 00

EEC..... 27 36 36

OPT

bureau de poste de Boulari.....	41 33 30
bureau de poste de Plum.....	35 47 03

RIDET 24 92 37

www.mont-dore.nc

REJOIGNEZ-MOI SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE
DU MONT-DORE ET ENVOYEZ
MES CARTES POSTALES
ELECTRONIQUES A TOUS
VOS AMIS !



